

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois  
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05  
Union postale » 26.— » 13.—  
Majoration pour abonnement par la poste  
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS  
Les Consultats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,  
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES  
suisse 30 ct., offres et demandes  
de places 20 ct. la ligne,  
étrangères 35 centimes la ligne.  
Les annonces se paient d'avance

### Nos traités de commerce

R. C. C'est vers un idéal de liberté commerciale que nous devons orienter notre politique douanière; c'est l'intérêt de notre avenir. Pouvons-nous espérer ce retour vers une liberté commerciale relative, ou irons-nous plus avant dans la voie des droits protecteurs et de la politique protectionniste? C'est le problème qui se pose et dont la solution est difficile.

Nous l'avons indiqué dans notre dernier article. Les charges fiscales sont si formidables dans tous les pays qu'elles nous imposeront, semble-t-il, des impôts douaniers toujours plus lourds! Nous espérons cependant que nous n'évoluerons pas dans ce sens et que là nous devons faire la part du feu et subir fatalement des augmentations de droits; nous n'en ferons pas un dogme comme M. Méline faisait un dogme du protectionnisme et que notre tendance avec les années sera de modérer graduellement nos droits, de réduire de plus en plus la dose de la protection, de faciliter de plus en plus la politique des échanges et des exportations et de conclure dans cet esprit nos futurs traités de commerce. Car nous ne pouvons vivre et travailler avec quelque sécurité qu'à l'abri de traités de commerce. Il faudra bien en arriver là.

Il n'y a pas de stabilité pour le commerce international sans traités de commerce. Et ces traités de commerce ne seront conclus que s'ils permettent au commerce de laisser passer des échanges à travers les mailles des tarifs. Ceux-ci seront donc élevés, il faut s'y attendre, mais les nécessités commerciales et économiques seront telles qu'elles renverseront les tarifs douaniers trop élevés et des décrets viendront les uns après les autres abaisser les barrières. La pression de l'opinion publique, de l'utilité publique, des besoins de commerce, aura raison des exigences fiscales des divers pays et des traités qui seraient exagérés et prohibitifs.

Il en sera comme de la crise économique que la guerre a déchainée et qui a fait que l'Etat est devenu le principal agent et pour certaines matières le seul agent de ravitaillement des nations. On a pu constater combien il est impropre à ces fonctions; il a subi souvent l'influence des nécessités, il a payé bien souvent trop cher, et a géré sans économie, il a plus souvent acheté sans examiner s'il ne payait pas bien au dessus du prix de revient (la notion du prix de revient avait disparu). Mais il ne faut pas que cette période de tâtonnement, de vicieuse et artificielle, dure au delà des nécessités.

Aujourd'hui, on veut qu'elle cesse, que cessent les prohibitions, les restrictions mal conçues de l'Etat; la pression de l'opinion publique est telle que l'Etat devra se soumettre et partout l'on tend à retourner à une politique rationnelle.

La tâche est ardue, mais c'est une raison de plus pour se mettre à l'ouvrage et étudier un programme bien ordonné de politique douanière. Allons-nous vivre au jour le jour et comme il y a une crise intense de chômage qui pourra entraîner même des fermetures d'usines et qui est encore plus intense ailleurs que chez nous, irons-nous pour la combattre protéger d'une manière plus forte certaines industries spéciales, au hasard des événements et des besoins particuliers à satisfaire? Irons-nous élever ici et là des barrières pour provoquer de fatales répercussions et au lieu de nous diriger d'après les intérêts généraux et d'après le mouvement économique général du pays, irons-nous à la remorque de l'intérêt particulier de telle ou telle industrie spéciale, celle du papier, du meuble et de la chaussure, nuire ainsi gravement à nos grandes industries d'exportation? Irons-nous pour sauvegarder des intérêts de second ordre, sacrifier les intérêts généraux de notre consommation et rendre encore la crise plus intense? Nous ne voulons pas contester l'utilité de certaines mesures de défense, mais elles doivent être entourées de précautions et sérieusement pesées, car elles peuvent ruiner notre pays, si elles sont maladroites, mal conçues et prises sans une réflexion suffisante.

La crise s'atténuera, elle ne durera pas aussi longtemps que l'instabilité des changes, car celle-ci se maintiendra de longues années encore. Laissons donc les anciennes méthodes de côté et tâchons par des traités de commerce de nous ajuster aux circonstances. Pourquoi n'amorcerions-nous pas des négociations avec certains pays? Si nous sommes refoulés, il est toujours temps de nous servir des armes que nous avons en mains et de se faire la guerre de tatif. Mais rien ne dit que nous serions repoussés, nous avons au contraire des raisons de croire que nos ouvertures seront accueillies. Les autres pays ont besoin aussi de sécurité pour leur commerce et ils demandent aussi un régime de liberté pour leurs approvisionnements et de liberté, autant que possible, pour leurs exportations.

« Nous aimerions, disait l'autre jour, le grand journal le *Temps*, qu'on élabore des projets pour nos relations commerciales avec les Etats étrangers, spécialement avec la Suisse, la Belgique et l'Espagne et qu'on s'occupe de notre expansion économique au dehors. »

Nous concluons aussi que nous devons sans retard marcher de ce côté et préparer notre future régime commercial!

### La situation économique aux Etats-Unis d'Amérique

I

La crise intense qui pèse sur l'Europe n'a pas épargné le Nouveau Monde et les Etats-Unis en subissent le contre coup d'une façon aussi générale que profonde.

Dans sa « Semaine économique » hebdomadaire, le *Journal de Genève* en fait l'objet d'une étude approfondie et intéressante.

Les Etats-Unis constituant actuellement le meilleur débouché de l'industrie horlogère, il nous paraît tout indiqué de donner un résumé de cet article dans notre organe.

La crise qui pèse sur les Etats-Unis pourrait être appelée « la crise de liquidation de guerre ».

Après des années de grande activité et de prix toujours plus élevés, une période d'arrêt et de baisse des prix s'est déclenchée.

La guerre a laissé les Etats-Unis dans une situation financière exceptionnellement favorable: de débiteurs de l'Europe qu'ils étaient, ils sont devenus les grands créanciers du monde. En même temps, toutefois, il se trouvent plongés dans des embarras économiques considérables dus tant au déséquilibre mondial issu de la guerre qu'aux expériences de tous genres faites par un gouvernement démocratique à tendance très autocratique-socialiste. Le résultat est qu'aujourd'hui les Etats-Unis, qui se sont enrichis d'une façon tout à fait exceptionnelle, quoique trop rapide et trop facile, pendant la guerre, regorgent de marchandises, surtout de matières premières qui leur coûtent très cher et qui, ne s'écoulant pas, immobilisent tous leurs capitaux. Le pays, gêné par des impôts draconiens, dans certains cas même spoliateurs, ne peut les consommer et l'étranger, qui est déjà fortement son débiteur, ne peut les acquérir à cause de la dépréciation de sa monnaie par rapport au dollar et de sa puissance d'achat très diminuée par les pertes dues à la guerre. L'offre aussi dépasse de beaucoup la demande et la baisse générale des prix a commencé.

A l'heure qu'il est, celui qui se promène dans une ville des Etats-Unis, que ce soit dans le quartier riche ou dans les quartiers pauvres, peut voir dans toutes les vitrines de magasins des affiches qui ne laissent aucun doute sur le désir des négociants d'écouler leurs marchandises au plus tôt. Partout ce sont des annonces de rabais de 15, 20, 30 et 50 %.

Le paysan est aux abois. Il a gardé presque toutes les récoltes de l'année, aussi bien ses céréales que son coton, et, au lieu de les vendre en été avec une perte déjà sérieuse sur les prix de l'an dernier, comme on le lui conseillait, il a gardé ses produits qui, maintenant, lui rapporteraient souvent moins qu'ils ne lui ont coûté à produire. C'est par trois et quatre milliards de dollars que se chiffre cette fortune qui peu à peu s'effrite et qui, dans certains cas, est déjà immobilisée en couverture d'avances de banques. Au Canada, on estime à au moins cinq cents millions la valeur des récoltes ainsi retenues chez les agriculteurs.

L'industriel, lui aussi, est embarrassé. Il est arrivé à la limite de ses ressources et de son crédit en banque. Dans certaines branches il ne vend presque plus rien. Ses offres se heurtent aux stocks des commerçants et des intermédiaires déjà trop chargés.

Telles mines de cuivre sont fermées; dans telles usines, on ne travaille plus que trois ou quatre jours par semaine. On renvoie des ouvriers; on abaisse les salaires, telles usines métallurgiques indépendantes qui viennent de décider une réduction de 25 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1921, tandis que les filatures de la Nouvelle-Angleterre en ont décrété une de 22 %. Les ouvriers acceptent sans peine ces réductions et même très raisonnablement les sollicitent, ou encore, pour ne pas être congédiés, consentent à céder une partie de leurs salaires à ceux, moins fortunés, qui sont laissés à la porte des usines.

Puis, ce sont les exportateurs qui se voient refuser par leurs clients d'outre-mer la prise en livraison et par conséquent le paiement de leurs



marchandises, parce qu'entre temps celles-ci ont considérablement baissé de prix et que le dollar a monté. Ces clients, ne pouvant les revendre, sont acculés à la faillite, risquant d'entraîner avec eux les fournisseurs des Etats-Unis. Il faut dire ici, il est vrai, que les Etats-Unis paient maintenant leur inexpérience passée dans le commerce international. Si, avant la guerre, ils étaient déjà exportateurs de certaines de leurs matières, telles que le blé, le coton et le cuivre, par exemple, ils s'étaient contentés de servir les acheteurs qui venaient chez eux pour faire leurs achats, mais de campagne de vente à l'étranger, ils n'avaient pas eu à en faire et n'en avaient donc pas la pratique. Aussi, devant tout d'un coup sortir de leur pays pour écouler leurs produits, ils ont dû souvent improviser et ont fait, en conséquence, des expériences plus d'une fois malheureuses.

En attendant, aux Etats-Unis, c'est la grève de l'acheteur. Forcée ou voulue, elle est là. Voyant que tout baisse à une allure folle, il a peur d'intervenir, croyant qu'il achète encore trop cher. Du reste, il a peu d'argent et son crédit est épuisé. Les banques sont au bout de leurs ressources disponibles.

## Informations

### Espagne.

#### Certificats d'origine et droits de douane.

Il résulte d'une communication officielle que le *certificat d'origine* prévu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1921 pour un certain nombre d'articles, afin d'être mis au bénéfice du tarif préférentiel, n'est pas nécessaire pour les produits de l'industrie horlogère, la bijouterie et les machines-outils.

### Grèce.

D'après un renseignement de source autorisée, le *certificat d'origine*, exigé jusqu'ici, a été supprimé pour les envois faits à destination de la Grèce, dans tout le *trafic postal*. Seuls les envois par chemin de fer doivent être accompagnés de ces certificats.

### Avis.

Les sociétaires de l'*Information Horlogère* peuvent obtenir des renseignements sur la manière de traiter des maisons suivantes, à notre bureau; MSLY & Co, Leipzig, G. & Z. TWYIBUHGLW CSBSBX, Constantinople, MYDFK WYPLHHK, Constantinople, à lire au moyen de la clé de 1921.

## Commerce extérieur

### France. — Statistique des boîtes poinçonnées.

Le nombre de boîtes soumises au droit de garantie en décembre 1920 et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1920 se répartit comme suit:

	Or		Argent	
	Décembre 1920	Année 1920	Décembre 1920	Année 1920
<b>Besançon</b>				
Boîtes françaises	10.600	154.645	12.395	377.310
Montres étrang.	—	41	1	129
<b>Morteau</b>				
Boîtes étrangères	907	15.673	523	15.853
Montres »	332	1.296	194	4.072
<b>Pontarlier</b>				
Boîtes étrangères	1.512	20.149	4.251	62.265
Montres »	36	1.643	124	2.745
<b>Montbéliard</b>				
Boîtes étrangères	—	—	—	66

D'après le *Fabricant Français*, la valeur totale des droits d'essai est de:

	1919	1920
Besançon	fr. 38.394.26	fr. 51.140.40
Morteau	» 4.569.84	» 4.011.74
Pontarlier	» 7.194.01	» 4.598.—

## Chronique financière et fiscale

### Emission des Bons de Caisse 6%, IV<sup>me</sup> série de la Contédération.

L'émission des Bons de Caisse 6% de la Confédération suisse, dont la souscription a été clôturée le 5 février, a obtenu un résultat fort réjouissant. Il a été souscrit, en effet, un montant total de frs. 188 millions, dont frs. 136 millions contre espèce et frs. 52 millions, sous forme de conversion.

## Suppression de l'impôt sur les bénéficiaires de guerre en Grande-Bretagne.

M. Chamberlain, chancelier de l'Échiquier, prononça le 3 courant un discours devant les électeurs de sa circonscription (ouest de Birmingham) et leur annonça la décision prise par le gouvernement de ne pas renouveler le prélèvement de l'impôt sur les bénéficiaires de guerre quand ce dernier arrivera à expiration. En conséquence, aucune entreprise commerciale ou industrielle établie depuis la guerre ne paiera cet impôt après le 31 décembre dernier. Les autres entreprises le paieront pour une période de sept années, à compter de leur première période d'assujettissement à cet impôt. Le chancelier ajouta que non seulement l'impôt sur les excédents de bénéficiaires serait aboli, mais qu'en outre il n'imposera aucune nouvelle taxe quelconque de remplacement, et qu'en établissant son budget, il n'envisagera aucun autre impôt sur les affaires pour la prochaine année fiscale. *L'Income tax* et *droits de douanes* ne subiront pas d'augmentation. Le gouvernement est désireux de ne pas augmenter les impôts supportés par l'industrie et M. Chamberlain croit que ces décisions rétabliront la confiance et ranimeront le commerce.

### Etats-Unis. — Situation financière.

Au cours d'une interview le gouverneur Harding, du *Federal Reserve Board*, a déclaré que l'époque critique était passée et que les banques de réserve fédérales se trouvaient dans une situation bien meilleure. M. Harding prévoit une reprise des affaires pour le printemps; la confiance renaît graduellement et nombre d'entreprises ont repris leur exploitation.

### Cuba. — Crise financière.

Suivant des nouvelles de source anglaise à l'*Information*, deux grandes banques de Cuba suspendraient leurs paiements à la suite du décret levant le moratoire.

Le secrétaire du Trésor américain déclare, d'autre part, que 50 millions de dollars sont indispensables pour rétablir la situation à Cuba.

## Chronique du travail

### Marché suisse du travail.

Le 31 janvier, il y avait dans les industries de l'horlogerie et la bijouterie, a) en chômage total:

	Personnel masculin	Personnel féminin	Total
Places vacantes	—	1	1
Chômeurs	2306	1854	4160
Dont secourus	1828	888	2716

Par rapport à la semaine précédente:

	Personnel masculin	Personnel féminin	Total
Places vacantes	— 4	+ 1	— 3
Chômeurs	+ 96	+ 263	+ 359
Dont secourus	+ 62	+ 152	+ 214

b) en chômage partiel, suivant les communications parvenues à l'Office fédéral du placement:

	Personnel masculin	Personnel féminin	Total
Canton de Neuchâtel	3843	2833	6666
» » Soleure	2808	3502	6310
» » Bâle-Campagne	157	136	293
» » Berne	2927	2265	5192
» » Schaffhouse	210	—	210
			18.671

Le chômage dans toutes les industries suisses est de: en chômage total 34.652  
» » partiel 71.922

## Chronique des métaux et diamants

### Suisse. — Commerce des métaux précieux

Les opérations d'achat, de fonte et d'essai de déchets d'or, d'argent et de platine, faites pendant le 4<sup>me</sup> trimestre de l'année 1919/1920, accusent les chiffres suivants, pour les 13 arrondissements:

	Bordereaux rentrés		
	1920	1919	Différence 1920
Octobre	1.746	2.246	— 500
Novembre	1.565	1.954	— 389
Décembre	1.790	2.505	— 715
Total	5.101 <sup>1)</sup>	6.705	— 1604

1) dont 716 bordereaux pour les déchets de platine.

### Déchets achetés (valeur payée)

	1920	1919	Différence 1920
Octobre	1.964.040,80	3.178.758,60	— 1.214.717,80
Novembre	1.563.852,35	3.056.942,85	— 1.493.090,50
Décembre	1.294.723,10	3.591.305,70	— 2.296.582,60
	4.822.616,25 <sup>2)</sup>	9.827.007,15	— 5.004.390,90
		Bordereaux	Déchets
Exercice 1920		21.476	fr. 24.769.078,40
» 1919		24.756	» 30.139.709,20
Différence 1920		— 3.280	fr. 5.370.630,80

Le nombre des acheteurs, fondateurs et essayeurs autorisés, a passé de 240 à fin décembre 1919, à 255 à fin décembre 1920.

2) dont fr. 308.256,50 pour les déchets de platine.

## Expositions, Foires et Congrès

### Grande-Bretagne. — Foires 1921.

La foire des industries britanniques qu'organise depuis quelques années le « Department of Overseas Trade » doit avoir lieu à Londres du 21 février au 4 mars, à Glasgow du 28 février au 11 mars, à Birmingham du 21 février au 4 mars.

A Londres seulement, sont exposés les articles: la coutellerie, l'argenterie et le plaqué, la bijouterie, en métaux précieux, la bijouterie imitée, l'horlogerie, la pendulerie, la lunetterie, les instruments scientifiques et optique.

### Congrès international du libre échange.

Le Gobden Club avait organisé à Londres les 5, 6 et 7 octobre 1920, une Conférence internationale libre-échangiste à laquelle assistaient des délégués anglais, autrichiens, belges, canadiens, tchèques, finlandais, français, allemands, hongrois, italiens, japonais, yougoslaves, polonais, sud-africains, suédois, suisses et américains.

La Conférence se termina par le vote unanime suivant, présenté par Lord Sheffield: « La Conférence, considérant le caractère sérieux et même critique de la situation économique de tous les pays du monde, affirme l'urgence nécessaire d'un libre-échange international et insiste auprès de ceux des pays qui ne sont pas préparés à adopter une telle politique, qu'ils reconnaissent au moins le besoin de diminuer dans une large mesure les obstacles actuels, de nature fiscale ou autre, qui s'oppose à la liberté des échanges commerciaux internationaux, liberté qui constitue une des nécessités les plus vitales de la restauration économique du monde. »

Information de la Division commerciale de la Légation suisse à Londres.

## Chronique judiciaire

### Vente. Fixgeschäft.

En matière de vente commerciale, il suffit que le contrat indique un terme de livraison pour qu'on doive présumer l'existence d'un « Fixgeschäft » et pour que, par conséquent, l'acheteur puisse, dans le doute, se départir du contrat sans aucune formalité sitôt que la marchandise n'est pas livrée, à la date convenue. (Trib. féd. I/VII/1920)

### Marque de fabrique.

#### Raison de commerce fictive.

La maison J. R., à Ch., est au bénéfice de deux marques de fabriques enregistrées et s'appliquant à des montres, parties de montres et boîtes de montres.

La première consiste dans le mot « Roskopf » inscrit dans une bande circulaire au centre de laquelle figure le mot « Fils ». La seconde est constituée par les mots « Roskopf Frères » disposés l'un après l'autre dans un cercle analogue au premier. L'espace resté libre au centre est rempli par une figure géométrique.

Cette fabrique tire son origine de la reprise par R. de l'actif et le passif de la société en nom collectif « Fabrique centrale, Fritz Roskopf & Cie », dont il était un des associés.

A cette occasion, la demanderesse avait obtenu le transfert entre autres des marques N<sup>os</sup> 20224 « Roskopf frères » et 21556 « Roskopf Söhne » que la fabrique centrale Fritz Roskopf tenait des maisons « Roskopf Frères » et « Roskopf Söhne », à Bâle, éteintes en 1906 et 1907. Toutefois, sur opposition formée par le « Comptoir général de vente de la montre Roskopf S. A. Veuve Chs-Léon Schmid & Cie », à la Chaux-de-Fonds, la demanderesse s'était engagée, par transaction du 11 juin



1910, à faire radier immédiatement les marques en question. C'est en lieu et place de celles-ci qu'elle a déposé le 2 juillet 1910 les deux marques nouvelles N<sup>os</sup> 27771 et 27772 décrites plus haut.

Le 5 février 1912, le défendeur A. M., fabrique de montres à G., a fondé, à Milan, avec C. B., une société en nom collectif « C. B. & Cie », dans le but d'exploiter une fabrique et un commerce de montres système Roskopf une fabrique et un commerce de montres système Roskopf. Il revêtait ses produits d'une marque qui consistait dans une bande circulaire portant le mot « Roskopf » avec, au centre les lettres « F. I. D. O. » La demanderesse estima que cette marque constituait une contrefaçon de la marque N<sup>o</sup> 27771. Elle intenta en conséquence la présente action, en concluant à ce que défense fût faite au défendeur d'utiliser la dite marque et à ce que les instruments ayant servi à la contrefaçon, ainsi que les montres et parties de montres revêtus de la marque fussent saisis. En outre, elle réclamait une indemnité de 10.000 fr. et la publication du jugement dans la *Feuille officielle du commerce*, au frais du défendeur.

Le défendeur a conclu à libération des fins de la demande et formulé les conclusions reconventionnelles suivantes: 1<sup>o</sup> Les marques N<sup>os</sup> 27771 et 27772 sont déclarées sans validité; 2<sup>o</sup> défense est faite à la demanderesse de les utiliser; 3<sup>o</sup> il sera procédé d'office à la radiation des deux marques dans le registre du bureau de la propriété intellectuelle; 4<sup>o</sup> le jugement sera publié aux frais du demandeur dans la *Feuille officielle du commerce*.

Par jugement du 24 septembre 1919, le Tribunal cantonal soleurois a admis la demande principale et alloué à la demanderesse une indemnité réduite à 5000 fr. avec intérêts à 5 % dès le 17 avril 1913. La demande reconventionnelle a été rejetée.

Le défendeur a formé contre ce jugement un recours en réforme au Tribunal fédéral.

Le Tribunal fédéral a admis le recours. Il a réformé le prononcé cantonal dans ce sens qu'il a écarté la demande principale et adjugé au défendeur les conclusions 1 à 3 de sa demande reconventionnelle. En conséquence, il a annulé les marques n<sup>os</sup> 27771 et 27772 déposées le 2 juillet 1910 au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, fait défense à la demanderesse d'utiliser ces marques et ordonné leur radiation.

L'instance cantonale considère avec raison que le nom « Roskopf » (ou « Roskopf »), comme il est orthographié en français est devenu une dénomination générique servant à désigner communément un genre déterminé de montres à bon marché et que dès lors, en soi, il ne peut être l'objet de la protection légale, conformément à l'art. 3, al. 2, loi fédérale sur les marques de fabrique.

Cet arrêt est basé sur le fait qu'il n'y a en réalité aucune relation personnelle entre le demandeur R. et Georges-Frédéric Roskopf, l'inventeur de la montre de ce nom et qu'à la date du dépôt des marques, le 2 juillet 1910, il n'existait plus de maison « Roskopf fils » ou « Roskopf frères ». Il en résulte que le demandeur, a introduit dans ses marques des raisons de commerce fictives et que, par conséquent, les dites marques ne peuvent être l'objet de la protection légale. L'office aurait même dû refuser leur enregistrement (art. 14 al. 1<sup>er</sup>). Il est indifférent à cet égard que, lors de la reprise de l'actif et du passif de la Fabrique centrale Fritz Roskopf & C<sup>ie</sup>, le 8 janvier 1908, le demandeur R. ait acquis les marques N<sup>os</sup> 20224 « Roskopf frères » et 21566 « Roskopf Söhne ». Supposé même que ces marques aient pu lui être transférées valablement sans aucune modification (ce qui implique que l'art. 11 loi féd. a aussi trait sans autre aux raisons de commerce utilisées comme marques), il ne demeure pas moins qu'en l'espèce ce transfert n'a aucune portée en droit puisque, le 11 juin 1910, le demandeur s'est formellement engagé vis-à-vis du Comptoir général de la montre Roskopf S. A. Veuve Chs-Léon Schmid & C<sup>ie</sup> à faire radier immédiatement les deux marques en question et que la radiation a été effectivement opérée.

### Propriété industrielle

#### L'Etat S. C. S. et les conventions internationales.

Le gouvernement du royaume des Serbes, Croates et Slovènes a informé le Conseil fédéral, par l'intermédiaire de sa légation à Berne, qu'il adhère:

1. à la convention internationale de Paris du 10 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle, révisée à Bruxelles le 14 décembre 1900 et à Washington le 2 juin 1911;

2. à l'arrangement de Madrid du 14 décembre 1891, concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce, révisé à

Bruxelles le 14 décembre 1900 et à Washington le 2 juin 1911;

3. à l'arrangement de Berne du 30 juin 1920, concernant la conservation ou le rétablissement des droits de propriété industrielle atteints par la guerre mondiale.

### Légations et Consuls

#### Suisse.

**Japon.** — M. Akira Ariyoshi, nouveau ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du Japon près la Confédération suisse, a présenté ses lettres de créance.

#### Etranger.

**Grèce.** — La démission sollicitée par M. Schneider, consul général de Suisse, à Athènes, a été acceptée avec remerciements pour les services rendus.

M. Benjamin Iseli, secrétaire de Chancellerie, de Hasle, a été chargé de la gérance provisoire du consulat général.

### Brevets d'invention

#### Enregistrements:

Cl. 71 d, n<sup>o</sup> 88589. 6 juillet 1920, 8 h. p. — Echappement. — H. Fischer & Co., Solgerstrasse 21, Nürnberg (Allemagne). Mandataire: Gebr. A. Rebmann, Zurich. — « Priorité: Allemagne, 15 mars 1918 ».

Cl. 71 e, n<sup>o</sup> 88590, 9 avril 1920, 7 h. p. — Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure, à tirette et à poussette. — Hans Träsch, fabrique d'horlogerie, 35, rue Franche, Bienne (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 71 f, n<sup>o</sup> 88591. 8 avril 1920, 5 h. p. — Boîte de montre. — Gerber frères, Delémont (Suisse). Mandataires: Mathey-Doret & Co., Berne.

Cl. 73, n<sup>o</sup> 88592. 9 avril 1920, 7 h. p. — Outil d'horloger, pour visser et dévisser les vis de balancier. — Charles Rais, Vermes (Jura bernois, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 94, n<sup>o</sup> 88607. 19 mars 1920, 8 h. p. — Article de maroquinerie. — Louis Albert Gindrat-Boss, 17, Ravin, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

Cl. 96 b, n<sup>o</sup> 88611. 20 septembre 1919, 14 h. a. — Engrenage. — Maurice Rubeli, 110, rue du Parc, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataires: Mathey-Doret & Co., Berne.

### Liste des dessins et modèles

#### Dépôts.

N<sup>o</sup> 32053. 2 décembre 1920, 5 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Cadrons de montres. — Vve Paul Debrot fils, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

N<sup>o</sup> 31057. 2 décembre 1920, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — A. Schild S. A. Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

N<sup>o</sup> 32059. 26 novembre 1920, 1 h. p. — Ouvert. — 4 modèles. — Aiguilles pour montres. — « Universo » (S. A.) Société générale des fabriques d'aiguilles, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

N<sup>o</sup> 32060. 1<sup>er</sup> décembre 1920, 9 h. a. — Ouvert. — 1 modèle. — Fermoir pour montres bracelets. — Schneider & Frutiger, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

N<sup>o</sup> 32064. 4 décembre 1920, 5 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Pendulette-réveil. — Comptoir général de vente de la montre Roskopf Société anonyme Vve Chs. Léon Schmid & C<sup>ie</sup>, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

N<sup>o</sup> 32070. 7 décembre 1920, 5 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Pendulette. — Théodore Jéquier, Fleurier (Suisse). Mandataires: Mathey-Doret & Co., Berne.

N<sup>o</sup> 32071. 7 décembre 1920, 8 h. p. — Cacheté. — 2 modèles. — Boîtes de montres pour autos et vélos. — Ruetli frères & Co. A. G., Granges (Suisse).

N<sup>o</sup> 32072. 1<sup>er</sup> décembre 1920, 12 h. m. — Ouvert. — 5 modèles. — Calibres de montres en toute grandeur et hauteur et coq de montres. — Darax S. A., La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataires: Schlee frères, La Chaux-de-Fonds.

N<sup>o</sup> 32075. 8 décembre 1920, 5 h. p. — Ouvert. — 4 modèles. — Calibres de montres. — A. Schild S. A., Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

#### Prolongation:

N<sup>o</sup> 32060. 1<sup>er</sup> décembre 1920, 9 h. a. — (II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> période 1925/1935). — 1 modèle — Fermoir pour montres-bracelets. — Schneider & Frutiger, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 7 décembre 1920.

#### Radiations:

N<sup>o</sup> 12672. 20 novembre 1905. — 351 modèles. — Boîtes de montres décorées, bijouterie et médailles. (Devenu caduc le 19 novembre 1915 suite de renonciation).

N<sup>o</sup> 12679. 17 novembre 1905. — 2 modèles. — Mouvements de montres. (Devenu caduc le 16 novembre 1915 suite de renonciation).

N<sup>o</sup> 12699. 25 novembre 1905. — 4 modèles. — Mouvements, mécanisme de mise à l'heure et coq de montres. (Devenu caduc le 24 novembre 1915 suite de renonciation).

## COTES

#### Métaux précieux (8 février 1921):

Argent fin en grenailles	fr. 154.—	le kilo
Or fin, pour monteuses de boîtes	» 3800.—	»
» laminé pour doreurs	» 3975.—	»
Platine ouvré	» 49.—	le gr.
Change sur Paris	fr. 43.45	

#### Diamant brut (8 février 1921):

Eclats diamant pur	fr. 23.— à fr. 23.50	le karat
Boart	» 21.90 » » 25.15	»
Poudre de diamant bruteur	» 2.50 » —	»

(Cote privée de la maison Lucien Baszanger, Genève.)

#### Métaux (Bourse de Londres):

	Comptant		A terme	
	3 févr.	4 févr.	3 févr.	4 févr.
Cuivre, Standard	68 3/8	69 7/8	69 —	70 3/8
» électrolyt.	76 —	76 1/2	77 1/2	78 —
Etain	155 3/4	164 1/4	161 3/4	169 3/8
Plomb	22 1/2	22 3/4	23 —	23 1/4
Zinc	23 3/4	24 1/4	24 3/4	25 —
Argent métal	37 3/4	36 1/4	36 3/4	34 1/4
Or	106/9	106/9	—	—
Argent métal	2 févr.	3 févr.	4 févr.	5 févr.
Bourse New-York	61 1/2	63 1/8	60 —	60 —
Bourse Paris	—	315	330	315

#### Escompte et change

	Parité en francs suisses	Escompte %	Demande		Offre	
			3 févr.	4 févr.	3 févr.	4 févr.
Suisse	100.—	5 à 5 1/2	—	—	—	—
France	100 fr.	6	43.45	44.45	44.45	44.45
Londres	1 liv. st.	7	23.69	24.09	24.09	24.09
New-York	1 dollar	6 à 7	6.—	6.40	6.40	6.40
Canada	1 dollar	5.48	—	—	—	—
Bruxelles	100 fr.	5 1/2 à 6	45.30	46.30	46.30	46.30
Italie	100 lires	6	22.25	23.65	23.65	23.65
Espagne	100 pesetas	6	86.15	87.15	87.15	87.15
Lisbonne	100 Escudos	5 1/2	—	—	—	—
Amsterdam	100 florins	4 1/2 à 5	210.95	211.95	211.95	211.95
Allemagne	100 Marks	5	9.675	10.075	10.075	10.075
Vienne (anc.)	—	—	—	—	—	—
» (nouv.) 100 Cour.	105.—	5	1.362	1.762	1.762	1.762
Budapest	100 Cour.	5	0.90	1.10	1.10	1.10
Prague	100 Cour.	6	7.55	7.95	7.95	7.95
Petrograde	100 Roubl.	—	0.80	1.20	1.20	1.20
Stockholm	100 Cr. sk.	7 1/2	136.—	137.—	137.—	137.—
Christiania	100 »	7	113.—	114.—	114.—	114.—
Copenhague	100 »	7	118.75	119.75	119.75	119.75
Sofia	100 Leva	6 1/2	7.25	7.65	7.65	7.65
Bucarest	100 Lei	6	8.15	8.55	8.55	8.55
Belgrade	100 Dinars	—	—	—	—	—
Athènes	100 drachm.	6 1/2	—	—	—	—
Varsovie	100 Mks pol.	6	0.65	1.05	1.05	1.05
Helsingfors	100 Mks finl.	9	19.—	21.—	21.—	21.—
Buenos-Aires	100 Pesos	—	200.—	225.—	225.—	225.—
Rio de Janeiro	100 Mil. eis	—	80.—	100.—	100.—	100.—
Bombay	100 Roupies	—	150.—	175.—	175.—	175.—
Yokohama	100 Yens	8	280.—	305.—	305.—	305.—

### Banque Nationale Suisse.

Situation au 31 janvier 1921.

#### Actifs.

Encaisse métallique: or	543.000.467,—	—
» argent	431.998.180,—	674.998.647,—
Billets de la Caisse de prêts	9.664.100,—	—
Portefeuille	348.096.185,12	—
Avoir à vue sur l'étranger	3.298.660,20	—
Avances sur nantissements	35.706.897,47	—
Titres	5.777.864,20	—
Autres actifs	42.027.174,50	—
	1.119.569.528,49	—

#### Passifs.

Fonds propres	29.440.858,48	—
Billets en circulation	938.926.010,—	—
Virements et de dépôts	118.000.191,05	—
Autres passifs	33.202.468,96	—
	1.119.569.528,49	—

### Viennent de paraître:

**Echappements d'horloges et de montres**, exposé technique, descriptif et historique, par Ch. Gros. — 272 pages 277 gravures, 2<sup>e</sup> édition — Prix fr. 8.—, port compris.

**Carnets d'écoûts de montres**, fr. 2.75 pris au magasin; fr. 3.— contre remboursement.

**La Réparation des montres compliquées**, manuel d'instruction pratique pour l'horloger, traduit par Ch. Gros. — 124 pages, 88 gravures, 5 planches, 4<sup>e</sup> édition. — Prix fr. 5.75, port compris.

**« Les hommes qu'il nous faut pour organiser la production »**, par Pierre Pezeu, chef d'industrie de grande réputation. — 238 pages. Prix: Fr. 5.25 pris à la librairie; fr. 5.50 contre remboursement.

**Guide-Manuel de l'apprenti horloger**, par H. Siévert; 2<sup>e</sup> édition, revue et corrigée par M. H. Pignat. — 380 pages, 134 gravures dans le texte et 5 planches hors texte. — Prix fr. 16.— contre remboursement.

**Le Calibre de montre**, par M. Favre-Bulle, 2<sup>e</sup> volume, avec préface de M. Edm. Degallier, sous-directeur de l'Ecole d'horlogerie de St-Imier. — 90 pages, 8 planches hors texte. — Prix fr. 4.25 contre remboursement.

En vente à la **librairie-papeterie Hæfeli**, rue Léopold Robert, 16, La Chaux-de-Fonds.

# Charles HAHN & C<sup>ie</sup>, Fabrique d'Ebauches du **Landeron**

Médaille d'Argent, Genève 1896

Médaille d'Or, Paris 1900.

Téléphone N° 21.

Mouvements soignés  
extra et ultra plats

16, 17 et 17 1/2 lig. 16/12  
d° 18/12  
d° 22/12  
18 et 19 lig. 23/12  
d° 28/12  
Verre et sav.

Rectangulaires  
et ovales

5 1/2 lig. sur 7 lig.  
5 1/2 » » 9 1/2 lig.  
6 1/2 » » 11 »  
7 » » 12 »

Petits mouvements ronds  
à vue et demi-vue

7, 8, 8 3/4, 9 1/3, 9 3/4, 10 1/2 lignes  
etc., etc.  
16 à 20 lig., 15/12 à 32/12, verre et sav.  
vue, demi-vue  
Patek, genre Glashütte.

Chronographes  
Compteurs  
Réveils  
8 jours  
Pendulettes  
etc.

Entreprise de calibres particuliers

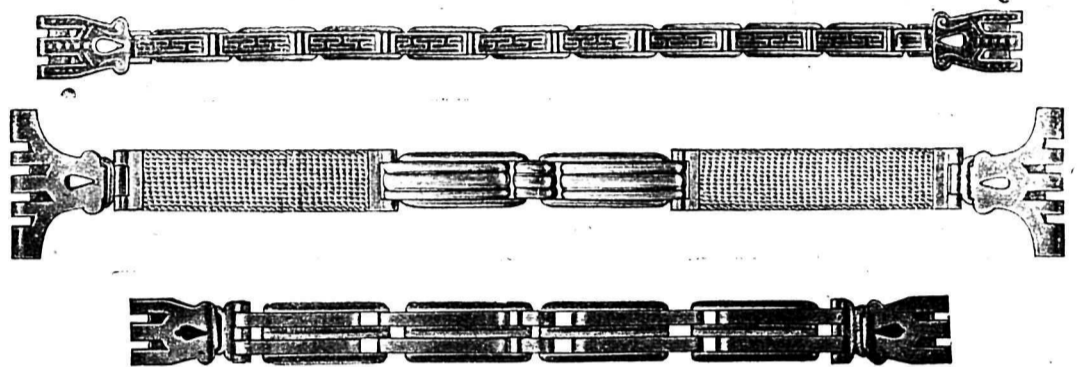
4183

Représentant: **A. Chatelain**, rue Numa Droz 91, **Chaux-de-Fonds**. TÉLÉPHONE 624

Bracelets

**"Army,"**

breveté et déposé



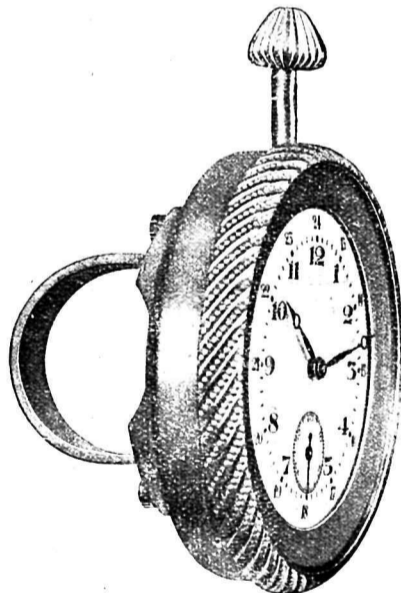
**Gay frères & Co**  
GENÈVE (Suisse)

Souvent imité, jamais égalé  
en élégance et en solidité - Réclamez la marque **"Army,"**

26/13

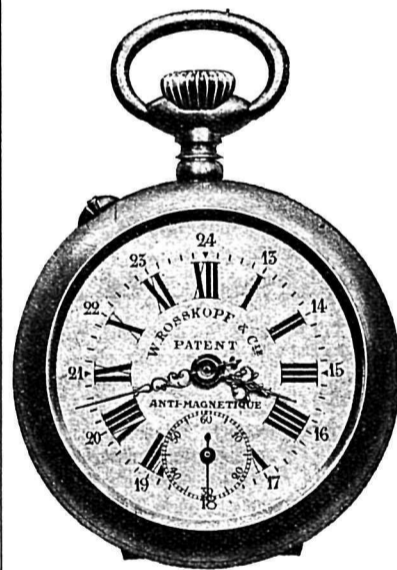
Tous les genres ROSKOPF

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER  
Reconvilier Watch Co S. A.



Montres pour Motos  
Tous les genres ROSKOPF

Tous les genres ROSKOPF



Sélection Watch

Montres en tous genres

**C. MEYER-GRABER**

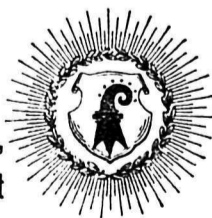
La Chaux-de-Fonds 3412

Roskopf soignés

**W. ROSKOPF & C<sup>ie</sup>, Patent**

**VIS**

Axes de balanciers,  
Tiges d'ancre et



**DÉCOLLETAGES**

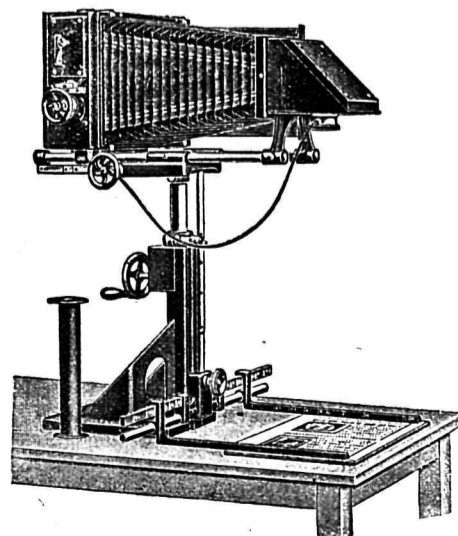
Pignons à pivots  
levés, demi finis

Si vous désirez des vis et des décolletages de premier ordre, travail soigné et de toute confiance, adressez-vous à la maison

4062

**Jäggi & Co, Gelterkinden.**

Procédés mécaniques par machines automatiques perfectionnées.  
Installation moderne. Haute précision.



Appareils fotogr.

modèle spécial  
pour Industriels  
livrable de suite

Opticien **R. Spörri**

**BIENNE**

P 91 U

4060





# Sine Dolo

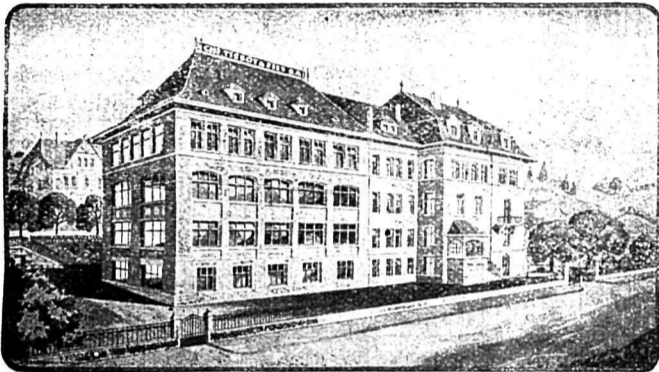
HUILE EXTRA-FINE POUR L'HORLOGERIE

SINE DOLO: EXTRAFINE WATCH OIL  
SINE DOLO: OLIO SUPERFINE PER OROLOGERIA  
SINE DOLO: ACEITE. EXTRAFINO PARA CRONOMETROS

## Louis Rosat Fils

LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)  
ET CHEZ TOUS LES FOURNITURISTES

Hors Concours, Membres du Jury Exposition Nationale Suisse, Genève 1896. Cette huile est sortie première au Concours d'Huiles pour l'Horlogerie, à Genève. (Voir Journal Suisse d'Horlogerie, Janvier 1898.)



Fabrique d'horlogerie

## CH<sup>S</sup> TISSOT & FILS S. A.

LE LOCLE

MAISON FONDÉE EN 1853

MONTRES ANCRE SOIGNÉES

**7 A 20** LIG.

en tous genres et pour tous pays

**Spécialités :** 17 lig. extra-plates  
7 lig. ancre 2659

LA CHAUX-DE-FONDS: 66, rue Léopold Robert



Mouvement „JOVIS“, 8 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig., ancre soigné  
8 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig. Article de toute confiance en 15, 16, 17 et 18 rubis 8 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig.



Déposé

## JOVIS WATCH & C<sup>ie</sup>

LEUENBERGER & CO.

Grenchen (Suisse)

Echantillons à disposition, 4186



Déposé

# FELSA S. A.

LONGEAU près BIENNE

TÉLÉPHONE N° 22

TÉLÉPHONE N° 22

## Fabrique d'ébauches et de finissages

Calibres ancre soignés 8 <sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 9 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> et 10 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig.  
avec ou sans couvre-minuterie.

Interchangeabilité absolue. 4185 Qualité irréprochable.

Horlogerie de précision

## H. BARBEZAT-BÔLE S. A.

LE LOCLE

Montres simples et compliquées -:- Plates et extra-plates  
Carillon Westminster.

Montres et Mouvements de forme - Bracelets et pendentifs  
6, 7 et 8 lig., qualité extra soignée. 3107

## HERMANN FATTON S. A.

GENÈVE



Mèches américaines en tous genres  
tarauts, alésoirs, mèches à centrer, etc.

## PESEUX WATCH CO, PESEUX

Nous livrons à de bonnes conditions  
mouvements et calottes, 9 lig. cyl., tous  
genres et titres.

Offrons stocks avantageux en mouvements et  
calottes 10 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> et 13" ancre, argent et plaqué. 3374

## BRACELETS CUIR ET MOIRE

GAINERIE - MAROQUINERIE  
Etais pour montres-portefeuilles

## GEORGES STEHLÉ

Téléphone 13.66 LA CHAUX-DE-FONDS Numa Droz 75

Cartonnages en tous genres.

# Tiges garnies

ROCHETS, COURONNES  
NOYAUX, RENVOIS, ETC.

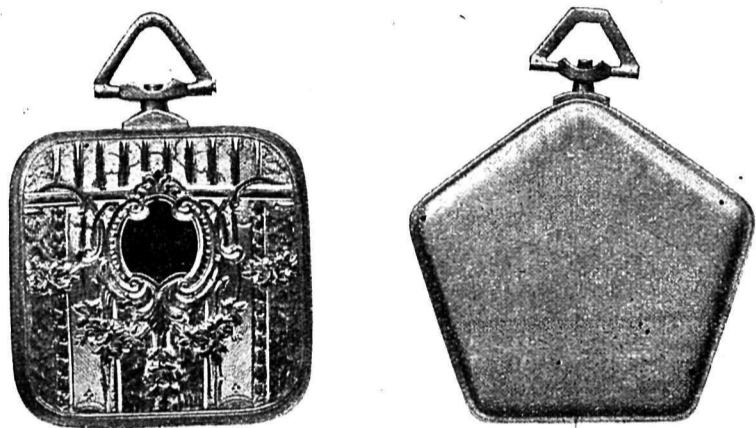
tous genres en qualité soignée, garantie interchangeable sont  
fournies avantageusement par

**FRITSCHY Frères**  
à MALLERAY

Téléphone 34

4192

qui sont spécialement organisés pour la grande série



3348

## Boîtes Smoking

acier, métal et plaqué or, sur mouvements 13, 14, 15 et 16 lignes



# NOUVEAUTÉ

Boîtes plaqué or avec décor Simili-Niel-Or

**Les Fils de J. Bréguet-Bréting,**  
**BIENNE**

## Montres bracelets

toutes fantaisies 8, 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 9<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 9<sup>1</sup>/<sub>4</sub> et 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig., mouvements ronds à ancre

Rectangulaires et ovales  
5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig.  5<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> et 7<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig.  5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig.  
(Livre aussi mouvements seuls)

**FESTINA WATCH STÜDI FILS, La Chaux-de-Fonds**

Fabrique de Ressorts de montres

# CHARLES ROBERT

Maison fondée en 1780



BUREAUX: 2352

Tuilerie 42, La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Adresse télégr.: SPRINGS, CHAUX-DE-FONDS

Pitons tous genres  
Plaques turques  
Fournitures diverses  
**Grandjean frères**  
LE LOCLE

17 lig. 18 12

nouveau calibre, qualité soignée, se fabrique chez

**M. C.-E. LEUTHOLD,**  
La Chaux-de-Fonds. 4190

Représentation d'horlogerie

est demandée par jurassien 30 ans, débrouillard, bonne tenue, polyglotte. Hautes références.

Offres à carte de poste restante, Stand n° 787, Genève. 4188

**Terminage**  
de raquettes soignées

gouges, angles, plats, relief, etc. 4179

**Paul A. GOLAY,**  
Sentier (V. de Joux.)

**Urgent**

Quel fabricant d'étampes à emboutir

pourrait entreprendre la fabrication d'étampes pour boîtes de réveils d'environ 5 c/m de hauteur sur 4 de profondeur, carrées et rectangulaires.

Faire offre immédiate à Mrs. Les Fils de B. Dépery, Cluses, Hte-Savoie. 4175

On cherche à acheter

**outillage complet**  
**de bijoutier**

éventuellement on s'associerait avec quelques mille francs.

Offres sous chiffre C60073X à Publicitas S. A., Genève. 4174

## Fabricants

sont priés de faire offres avec prix par série pour petites pièces ancre soignées, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 7 et 8 lig., rondes et rectangulaires.

Offres sous P 15066 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 4189

## République Argentine

Suisse, marié, ancien fabricant, très au courant des affaires et de l'horlogerie, allant habiter Buenos-Aires, cherche à représenter fabriques d'horlogerie. Demanderait collaboration financière pour lancer marques de montres. Honorabilité absolue. Discretion. 4191

Offres sous chiffres P 21079 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

## COQUERETS ACIER

n'importe quelle grandeur sont sertis très soigneusement

**Hermann Meylan**

ORIENT (Vallée de Joux) 4182

Anglages et polissages. Prix avantageux.

## GRANDISSAGE

à la machine.

Le seul et vrai système pr. la bien-facture et grande production, est à vendre à bas prix.

Adresser offres sous chiffres P 453 P à Publicitas S. A., Bienne. 4181

Commerçant industriel, force de l'âge, pratique dans direction générale, fabrique commerce d'exportation, s'offre pour emploi supérieur, dans

**maison d'horlogerie, bijouterie et branches annexes**

ayant siège ou désirant fonder succursale à Genève, (autre localité suisse ou étrangère pas exclue). Référence s de première ordre. Entrée époque à convenir.

Ecrire s. chiffre H 60014 X à Publicitas S. A., Genève. 4176

## Achetons au comptant

aux prix les plus réduits, des montres genre allemand, argent galonné, pour hommes et dames, ancre et cyl., 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig., ancre. or 14 kt., ronds et fantaisie. 4177

Faire offres avec indications des prix sous chiffre P 15061 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

## Avis aux fabricants d'horlogerie

Le soussigné informe messieurs les fabricants qu'il tient à leur disposition des nouveautés de haute précision pour échappement ancre.

**Charles-Edouard Bourquard père**  
au Bémont (Jura bernois).

4180

## Comptabilité

Comptable expérimenté ayant situation indépendante, se chargerait de tous travaux de comptabilité, organisation, tenue de livres, établissement de bilans, revisions, etc.

Adresser offres sous P 20928 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 4035

## Représentant

à la commission est demandé pour la petite montre or bon courant. 4117

Adress. offres sous chiffre P 15037 C à PUBLICITAS S. A., Chaux-de-Fonds.

## Horloger

possédant de belles et bonnes nouveautés brevetées, affaire d'avenir, sûre, cherche relations avec bonne maison.

Faire offres sous chiffre P 15030 C à PUBLICITAS S. A., La Chaux-de-Fonds. 4102

## Aide-technicien

Un jeune homme sortant de l'école, cherche place dans bureau technique.

Adresser les offres au Secrétariat de l'Ecole d'horlogerie de Neuchâtel. 4135

Offrez à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds sous P 283 N:

## 18 lig. cylindre,

6 et 10 rubis, en boîte nickel et boîte 800. 4178

## Montres ancres Roskops

soignées, tous genres, bonne qualité. BRENETS WATCH. FP déposé. 3069

## JAPON

On demande montres: de tous genres pour ce pays.

Soumettre offres avec illustrations en double, s. P 21061 C à PUBLICITAS S. A., Zurich. 4173

## Timbres Caoutchouc en tous genres

**C. LUTHY,** rue Léopold, Robert 48. 2533

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES OR

# ALBERT FRANZ

TÉLÉPHONE 22.57

LÉOPOLD ROBERT 9 A

LA CHAUX-DE-FONDS

3318

Spécialité de petites pièces fantaisie et tous genres de boîtes rondes



**Anglages** de pièces acier, tous genres.  
**Plaques acier** rubis rouges, très soignés.  
**Polissage** raquettes, ressorts, masses, etc., qualité soignée.  
**AUBERT FRÈRES**  
 1029 LE LIEU.

**Fabrique de pierres fines et sertissages**  
 livre spécialement la grande moyenne sur roues ou avec le sertissage 1052  
**Charles BRUNNER-FUCHS**  
**Les Ecreuse**, près Le Locle  
 Sertissages petites et grandes pièces, ainsi que tous genres de chatons. Téléphone 2.57

**BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE**  
 NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE  
 Service d'Épargne. — Emission de Bons de Dépôt à 1, 2, 3 et 5 ans, nominatifs ou au porteur, au taux de 5 1/2 %, avec coupons semestriels. — Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Prêts hypothécaires, sur cédules et sur billets. — Paiements par correspondance ou télégraphiques, ainsi qu'émission de chèques et lettres de crédit sur tous les pays. — Gérance de fortunes. — Négociation de billets de banque étrangers.  
**Achat et Vente de Matières d'Or, d'Argent et de Platine**  
 Spécialité d'or dégrossi, carrures et charnières sans soudures, plaques, fil ciselé à tous titres. Or fin pour doreurs. 1405  
 Correspondants dans toutes les Communes du Canton de Neuchâtel

**OFFICE FIDUCIAIRE**  
**Dr. F. SCHEURER, Neuveville** (Téléphone 46)  
 Professeur à l'Université de Neuchâtel  
 Expertises comptables — Contrats de société  
 Conseils commerciaux et financiers  
 Organisations — Liquidations 1030  
 Administration de fortunes

Partant fin février pour 1158  
**Buenos-Aires**  
 pour y installer une maison suisse de représentation, je me chargerai volontiers de  
**Consignations**  
**Encaissements**  
**Liquidations**  
**Contrôles**  
 et tous autres transactions.  
**H. BAER, vice-consul argentin, à Soleure.**

On cherche preneur de  
**mouvements 9 lig. cylindre**  
 Court. Prix avantageux.  
 Ecrire à **Case postale 4523, Breuleux.** 1136

**On offre**  
**à un prix avantageux**  
 1. **Calottes or 9 kts**, contrôlé anglais, 9 3/4 lig., Fontainemelon, 15 rubis, spiral plat.  
 2. **Calottes plaquées**, garantie 5 ans, carrées cambrées, 8 3/4 lig., rubis, spiral plat.  
 Adresser offres sous chiffre P 3220 T à **Publicitas S. A. St-Imier.** 1157

**9 et 18 k. anglais**  
 Toujours en fabrication en rondes et fantaisies mouv. 10 1/2 lignes anc. et cyl. Bonne qualité. 2141  
 Demandez prix à la Maison **ALPHONSE JOLY & FILS & Cie** Nord 209 LA CHAUX-DE-FONDS

**Cuir**  
**pour bracelets**  
**veaux velouté**

1. Choix toutes les nuances  
**box-calf**  
 noir et couleur  
**moutons**  
 aux prix les plus modérés  
**Max SCHLECKER & Co.,**  
 O.ten 1170  
 Hammerallee Téléphone 521.

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. **H. Frisch**, expert comptable, Zurich, F. 21. 1015  
**Diamant A.-G.** 1017  
**Zurich**  
 achète stock en montres or, argent, platine et diamant. Payable comptant.

**Plaques à sertir, plaques de travail, calibres, origines, pointeurs.**  
**Travail très soigné.**  
**P. Girard**  
 Envers 10,  
**La Chaux-de-Fonds.**

On sortirait de grandes commandes en 1169  
**Mouvements**  
 7 3/4, 8 3/4, 9 et 9 3/4 lig.  
 ancre qualité soignée 15, 16 et 17 rubis, spiral plat et Breguet.  
 Adress. offres avec prix sous chiffre T1238 U à **PUBLICITAS S. A., Bienne.**

**HORLOGER QUALIFIÉ**  
 entreprendrait de suite terminages petites ou grandes pièces ancre ou cylindre soigné. A défaut décotages, achevages de boîtes, rhabillages, etc.  
 Offres s. chiffres P15049 C à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 1154

**Horlogerie à Genève**  
 peut fournir mouvements 7 lig. ronds, 15/12 8 lig. rectangle, bracelets et pendentifs, calibres particuliers, ainsi que mouvements 17 lig. plats de 12 à 18/12, qualité très soignée.  
 Offres s. chiffre M 51494 X à **Publicitas S. A., Genève.** 1155

Jeune homme (marié), actif et sérieux, connaissant les deux langues, la comptabilité et la machine à écrire, occupant depuis plusieurs années place de **portier-concierge**  
 dans grande fabrique d'horlogerie, cherche place stable. Bonnes références à disposition.  
 Offres sous chiffres L 1221 U à **Publicitas S. A., Bienne.** 1156

**Leipziger Mustermesse 1921**  
 vom 6. bis 12. März 1921  
 vereinigt mit Technischer Messe u. Baumesse

Über 10,000 Aussteller, weit mehr als 100,000 Einkäufer aus allen Ländern bieten Ausstellern und Einkäufern gleich grosse Vorteile.

**Das „Schweizer Haus“ in Leipzig**  
 welches als Messhaus am 6. März eröffnet wird, bietet der Schweizer Industrie die grösste Verkaufsgelegenheit.

Anfragen und Anmeldungen sind zu richten an den Vertreter für die Schweiz, Herrn James Katzenstein, Zürich, Russenweg 10, oder an das

**Messamt für die Mustermessen in Leipzig**

**A VENDRE**

126 lép. argt., 19 lig., ancre.  
 8 1/4 sav. » » » guich. émail.  
 30 » » » » 1171  
 le tout 935/000 contr. anglais. Ech. à disposition.  
 Ecrire à **Case postale 16255, Chaux-de-Fonds.**

**Taillage de pierres fines**

pour bijouterie, en rubis, saphir, émeraude, améthiste, etc., de n'importe quelle forme et grandeur.  
 Ajustage sur œuvre, calibrage et appairage, retouche.  
 Spécialité de pampilles pour boucles d'oreilles et médaillons.  
 Taillage à façon, prix défiant toute concurrence. Echantillons à disposition.  
**Charles Louis ROCHAT, Les Charbonnières**  
 (Vallée de Joux) 1186 Téléphone 2.18

A louer pour tout de suite à proximité de la gare, des

**LOCAUX**

pouvant servir de bureaux, de comptoir d'horlogerie ou de magasin. — Pour tous renseignements s'adresser à M<sup>r</sup> **Jacot Guillarmod**, notaire, **La Chaux-de-Fonds**, rue Léopold Robert 33. 1058

**Ebauches et mouvements finis**

8 3/4 et 10 1/2 lig., ancre, en qualité soignée interchangeable. Cal. déposés sont livrés par maison sérieuse bien installée.  
 Offres sous chiffres R1185 U à **Publicitas S. A., Bienne.** 1137

**HORLOGERIE**

**La maison BEUCHAT-MEYER, Bassecour**

livre bien et avantageusement :  
 Tous genres de montres cyl. 10 1/2 à 18 lig., aussi mouvement seul, sans boîtes.  
 Stock 10 1/2 lig., 1/2 vue, 10 rubis. 1187  
**On se charge de l'emboitage.**

# L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

OFFICE DE RENSEIGNEMENTS ET DE CONTENTIEUX

POUR L'HORLOGERIE, LA BIJOUTERIE ET LES BRANCHES ANNEXES

FONDÉ EN 1913

Peuvent faire partie de la Société :

- 1° les fabricants d'horlogerie,
- 2° les fabricants de bijouterie,
- 3° les fabricants de parties détachées, de fournitures ou de petite mécanique,
- 4° les maisons faisant le commerce d'horlogerie, de bijouterie ou de fournitures,
- 5° les banquiers.

SIÈGE SOCIAL : LA CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPHONE N° 7.56

BUREAUX : 32, RUE LÉOPOLD ROBERT

1129

MARQUE DÉPOSÉE. AGNAN

MARQUE DÉPOSÉE. AGNAN

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Rue du Nord 62

## SURETE GARANTIE

Téléphone n° 154

Tramway du Stand

avec nos fermoirs brevetés

### ATHOS

POUR BRACELETS EXTENSIBLES



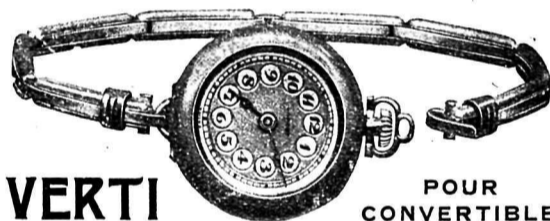
Ouvert



Fermé

Plus besoin de  
chaînette  
de sûreté

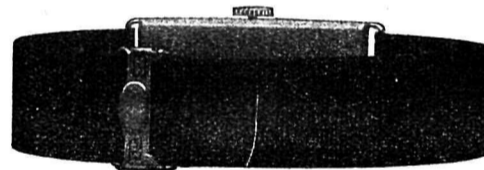
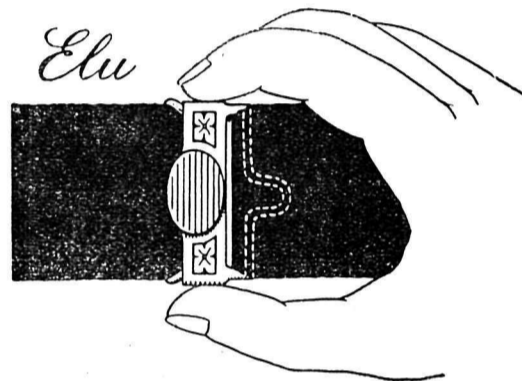
Peut-être  
raccourci  
immédiatement  
sans soudure



VERTI

POUR  
CONVERTIBLE

OR — ARGENT — PLAQUÉ OR



pour moires  
de 9 à 16 m/m

Pour l'ouvrir,  
serrer sur les côtés.  
Pour le fermer, presser.

3978

## UNION de BANQUES SUISSES

SWISS BANKING ASSOCIATION

Anciennement **H. RIECKEL & Co** Rue Léopold Robert 18  
La Chaux-de-Fonds

ZURICH - WINTHERTHUR - ST-GALL - LICHTENSTEIG - AARAU - BALE - GENÈVE - LAUSANNE - ETC.

Capital Fr. 70,000,000.— Réserves Fr. 15,000,000.—

Ouverture de comptes courants débiteurs et créanciers. — Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'étranger. — Lettres de crédit. — Achat, vente, garde et gérance de titres et coupons. — Opérations documentaires. — Dépôts d'argent contre

**OBLIGATIONS** (Bons de Caisse) de 3 à 5  $\frac{10}{20}$  Ces obligations sont munies de coupons semestriels. 5 ans ferme au taux de 5  $\frac{10}{20}$  (Timbre fédéral à la charge de la Banque.) 1702

**Livrets de dépôts** intérêts dès le jour du versement à 4  $\frac{1}{2}$   $\frac{0}{10}$

## Verres de montres fantaisie

Installation spéciale et moderne, pour verres de formes dans tous les modèles.

Spécialité : genres soignées et courants.

Prix spéciaux pour grandes séries. — Livraison extra rapide.

**Alfred MARCET**

6, Place Chevelu, GENÈVE.

2674

## LA ROMAINE

### EMILE LEUTHOLD

Fabrique de cadrans métal et argent

78, rue Numa Droz LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 13.42

livre tous les genres à des prix sans concurrence. 3450

Essayez, c'est continuer.

Pour votre Réclame, par prospectus ou catalogues illustrés, plaquettes tableaux en couleurs et formulaires, demandez à la

**Lithographie A. FROSSARD, Porrentruy**

Nos dessinateurs vous fourniront les projets les plus modernes, du meilleur goût et d'une exécution artistique 1010  
Demandez également nos conditions pour tous les genres de **grands registres et les cartes-fiches**